

3.1 Bilan qualitatif de l'action 2014

Nom de la structure : MJC-Centre social Saint-Exupéry

Intitulé de l'action : Jardin pédagogique

N° Tiers ACSé:

A remettre en même temps que la demande si l'action est terminée au 20 octobre 2013

A remettre avant le 14 janvier 2014 pour les actions terminées au 31 décembre 2013

POUR LES VVV : PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES CONCERNÉE

Hiver

Printemps

Eté

Toussaint

Noël

RÉFÉRENT CHARGÉ DU PROJET

Nom, prénom : Apaya

Fonction au sein de l'organisme : Référente Enfance

Téléphone portable :

Téléphone fixe : 01 69 24 38 82

Courriel : enfance-mjc-saintexupery@orange.fr

Contenu du projet

Décrivez le projet de manière détaillée, en précisant la préparation, la nature et le contenu de l'action mise en place :

En décembre 2013 la MJC a été inaugurée, dans nos locaux un mur végétal a été mis en place dans le hall d'accueil, cela a un effet très apaisant et accueillant. Le projet s'est arrêté pendant environ 2 mois car nous avons déménagé et il a fallu un temps d'adaptation pour se réapproprier les lieux.

Sur la terrasse les neuf bacs ont été répartis selon les secteurs afin que chaque public s'approprie son projet : 2 bacs pour la jeunesse, trois bacs pour l'enfance, deux pour les bénévoles, un bac pour les habitants, un pour le secteur de la parentalité.

La culture des plantations s'est fait au rythme des saisons afin de permettre aux habitants de consommer des produits frais de saison et adapter leur alimentation.

Ce jardin vit au quotidien et de ce fait ne souffre pas de l'abandon. C'est donc ce premier aspect qui amène les publics participant à l'activité à se responsabiliser sur sa gestion au quotidien.

L'organisation de cet espace de jardinage se décline comme suit :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, il est entretenu par les publics (enfance et jeunesse) du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) de 16h30 à 18h30 accompagnés de l'animateur et des bénévoles.

- Les mercredis et vacances scolaires, ce sont les publics des accueils de loisirs (enfance et jeunesse), qui se sont occupés de l'entretien du jardin toujours en présence de l'animateur.

-L'accueil des lundis matins et mercredis matin des parents avec leurs enfants de 0-3 ans où les parents ont pu cueillir, déguster les fruits avec leurs enfants. Les fraises étaient très appréciées. Nous avons ajouté à cela des créneaux horaires aménagés selon les disponibilités de chacun, pour les publics adultes.

Au cours de l'année, il nous avons mis en place des rencontres avec tous les publics (rencontres intergénérationnelles) pour partager savoirs et savoir-faire autour du jardin et autour d'activités diverses et variées toujours en lien avec le jardin, telles que des ateliers de cuisine qui ont permis d'utiliser les fruits, légumes et aromates récoltés dans le jardin ou encore des projections débats, etc. Ainsi, au début et à la fin de chacune des séances, les publics ont intégré ce rituel de participation autour d'une activité et d'un lieu commun, le jardin, qu'ils partagent et font vivre au jour le jour.

Le partage d'une démarche autour d'un lieu commun qui est le jardin, renforce donc le sentiment d'appartenance à un collectif, tout en permettant à chacun d'apporter sa contribution constructive et participative, partageant des compétences et des envies, quels que soient les âges, les origines, les religions... des publics concernés.

Quels moyens ont été mobilisés pour mettre en place cette action :

- moyens matériels :

- bacs sur la terrasse de la nouvelle structure

- graines

- outils de jardinage... ;

- moyens humains :

- Salariés de la MJC

-Des bénévoles

- Les différents groupes accueillis à la MJC (secteur enfance, jeunesse, famille)

- moyens financiers :

- autres :

Fonction	Statut *	Type de contrats **	Diplômes Qualification Formation	Durée hebdomadaire de travail dans la structure	Total d'heures consacrées à l'action
Référente enfance	Salariée	CDI	Bac+4	35	365
Référent familles	Salariée	CDI	BPJEPS	35	365
Animatrice jeunesse	Salariée	Emploi tremplin	Bac+3	35	365
Bénévole	Bénévole		Retraitée	20	208
Animatrice enfance	Salariée	Emploi d'avenir	CAP et BAFA en cours	35	365

Intervenants dans la mise en œuvre de l'action (à détailler par personne)

* *Intervenants extérieurs, salariés de l'association, vacataires, bénévoles, mis à disposition*

** *CDI, CDD, Adultes-relais, Emploi-Tremplins, CAE, etc.*

Déroulement réel des différentes activités

Activités	Périodes - dates	Horaires	Lieu du déroulement des activités	Public			
				Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Tranches d'âge	Quartiers
Semis, fabrication d'affiche, d'herbier	Période scolaire -Avec les enfants et les jeunes de l'accompagnement à la scolarité -Les bénévoles -Les parents de l'accueil -Les participants de l'atelier actions femmes	17h-18h30 (CLAS)	A la MJC	30	60	0-65 ans	Coteaux de l'orge
		10h-11h30 (accueil pause poussette)					
		14h00-16h00 (bénévoles et participantes de l'atelier actions femmes)					
Semis, fabrication d'affiche, d'herbier	Période des vacances et les mercredis	14h-18h	A la MJC	15	29	6-15 ans	Coteaux de l'orge
Entretien du jardin	Tous les jours de la semaine (sauf le dimanche)	10h-18h30	A la MJC	30	60	6-65 ans	Coteaux de l'Orge
Récolte de fraise, salade, carotte, herbes aromatiques	été	10h-18h00	A la MJC	30	60	0-65 ans	Coteaux de l'Orge
Dégustation et ateliers cuisine	été	10h-18h00	A la MJC	30	60	0-65 ans	Coteaux de l'Orge
L'année scolaire	Automne	10h-18h30	A la MJC	30	60	0-65 ans	Coteaux

ayant débuté, le jardin pédagogique reprend son cycle avec de nouveaux participants (semis des légumes et fruits de saison, fabrication d'affiches, herbier							de l'Orge
---	--	--	--	--	--	--	-----------

Quelles sont les caractéristiques du public et quelles sont les problématiques rencontrées ?

Pour cette activité, nous avons un public assez divers et hétérogène.

En effet, il y avait des jeunes retraités qui cherchaient une activité qui pourrait leur conférer une certaine activité, les parents de l'accueil pause poussette qui voulaient partager un moment avec leurs enfants autour d'une activité, les enfants et les jeunes qui bénéficient de l'accompagnement à la scolarité et de l'accueil de loisirs. Les personnes qui n'ont pas de balcon ou de jardin pour pouvoir jardiner.

Cette hétérogénéité a été un enrichissement pour notre activité car chacun pouvait mettre son savoir-faire et ses compétences au service du groupe.

Les problématiques rencontrées ont surtout été en rapport avec les imprévus du quotidien. En effet, sur une activité qui demande une implication au quotidien du public, nous avons dû faire face à l'indisponibilité d'une partie du public rattrapée par des imprévus (enfant malade, petits enfants à garder...). Cependant, grâce à une volonté citoyenne commune, aucune activité n'en a pâti car nous avons assez de monde à chaque fois pour les mener à bien.

Répartition du public touché

		Hommes		Femmes		TOTAL
		Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	
TOTAL	Participant à l'élaboration du projet	20	10	30	30	90
	Bénéficiaire de l'action	20	10	30	30	90
Dont public politique de la ville ou VVV	Participant à l'élaboration du projet					
	Bénéficiaire de l'action					

Quel a été son rôle :

- Dans la préparation et l'élaboration de l'action :
-lister les graines, choisir les légumes et les fruits qui seront cultivés

- Dans la réalisation de l'action :
Semer, entretenir, arroser, récolter et déguster

Quels sont les freins et limites rencontrés dans l'implication des personnes ?

Le climat, la disponibilité des bénévoles et les préjugés autour de l'activité jardinage. Beaucoup de jeunes pensent que c'est une activité pour les « vieux ». Même si, nous avons eu tout de même des jeunes qui se sont investis et qui ont voulu mettre à mal ses préjugés.

Quel(s) moyen(s) avez-vous utilisé pour faire connaître votre action ?

Merci de faire parvenir les documents aux différents financeurs

- Bouche à oreille**
- Diffusion de supports de communication
- Réunions d'information**
- Autres, précisez :

Partenaires impliqués dans l'action

Nom des partenaires	Nature du partenariat (hors financeurs)
La ville de Viry et ses services	Apport compost et terre du jardin
La Régie de Quartier	Prêt de matériel de jardinage

Avez-vous connu des difficultés à mobiliser certains partenaires ?

- Non
- Oui

Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ?

Quels étaient vos objectifs initiaux ?

- Accompagner les publics au quotidien dans leur construction citoyenne et responsable en créant un espace/temps de relance, de suivi individuel et collectif et de renforcement du lien social à travers des rencontres intergénérationnelles autour du jardin.
- Faciliter l'autonomie et l'engagement des Publics à travers la mise en œuvre d'un espace partagé de mise en culture de légumes, fruits, fleurs et aromates.
- Soutenir et mettre en œuvre une agriculture respectueuse des territoires et des habitants grâce à l'intégration culturelle des possibilités de cultiver sans pétrochimie et sans produits nocifs en mettant en place un système de sensibilisation.
- Sensibiliser les enfants autour du jardinage et favoriser leur apprentissage de la chaîne alimentaire.

Ont-ils été atteints ?

Ils ont été atteints dans l'ensemble. En effet, nous avons su fédérer notre public autour de cette action. Chacun a pu apporter et partager ses connaissances, ses compétences avec les autres. Les parents ont pu faire une activité commune avec leurs enfants, les nouveaux retraités ont pu maintenir une activité. Le fort engagement d'une bénévole (pour sensibiliser les enfants et également sur le public qui participait à l'entretien du jardin) sur le thème du développement durable et de l'écologie nous a permis de donner une nouvelle impulsion à notre activité vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Les jeunes qui se sont investis sur l'action ont pu acquérir de l'autonomie car ils ont été en binôme avec chaque Bénévole responsable d'un espace du jardin.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la mobilisation des partenaires ?

Aucune

Quels indicateurs aviez-vous définis pour mesurer que votre action a répondu aux objectifs que vous vous êtes fixés ?

- Indicateurs **quantitatifs** : indiquez le niveau atteint et celui qu'ils devaient atteindre pour être satisfaits :

Au fur et à mesure de l'implantation de l'activité dans le quartier et bénéficiant d'un processus de bouche à oreille très efficace, nous avons vu le nombre de personnes qui prenaient part à l'action s'accroître au fil des mois. Tous les nouveaux participants devaient se faire connaître par notre équipe pédagogique qui tenait à jour une liste par rapport à leurs secteurs respectifs.

- Indicateurs **qualitatifs** : indiquez le niveau atteint et celui qu'ils devaient atteindre pour être satisfaits :

Nous avons pu le constater grâce aux nombreux retours positifs que nous avons eu et à la satisfaction du public quand ils ont pu récolter ce pourquoi ils ont donné de leur temps, de leur énergie...

En quoi le projet a-t-il participé à la résolution des problèmes identifiés ?

Inscrire ce projet dans la continuité a permis aux habitants du quartier de s'approprier l'espace et de participer activement à une action qui permet de se projeter vers de nouvelles pratiques, habitudes et techniques plus en accord avec le respect de l'environnement et se responsabiliser pour les générations futures.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée¹ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom) Chenuet Jean-Claude
représentant(e) légal(e) de l'organisme MJC-Centre social Saint-Exupéry
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 8 Janvier 2015 à Viry-Châtillon

Signature

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.